

**LA POURSUITE DE LA POLITIQUE D'AUSTERITE CONDUIT A LA CASSE DU
SERVICE PUBLIC A LA DGFIP COMME DANS TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE**

Les crédits de fonctionnement pour l'année 2014 sont particulièrement insuffisants. Cela conduit des responsables de Trésoreries à pallier sur leurs deniers les insuffisances de l'administration. FODGFIP a saisi le CHS de ce problème : **si l'Etat employeur n'est plus à même d'assurer des conditions d'hygiène décentes, la question du droit de retrait se pose !**

Nous avons à nouveau interpellé l'administration dans le cadre de ce comité technique. Elle s'est engagée à régler toutes les situations dont elle aurait connaissance.

A cette occasion, nous avons été informé que **la loi de Finances rectificative de juillet va annuler des crédits engagés** (1 milliard 600 millions !) : comment les opérations lancées seront-elles financées ? Comment les créances seront-elles honorées ?

La direction n'avait pas connaissance du rapport de la fondation IFRAP : elle préconise la réduction de 354 à 12 SPF, de 537 à 100 SIE, de 549 à 100 SIP, de 2661 à 876 Trésoreries au nom de la réforme territoriale et de la réduction des dépenses publiques !

FODGFIP avec la confédération Force-Ouvrière s'est prononcé pour le retrait du pacte de responsabilité qui impose de nouvelles économies dans la Fonction Publique, économies destructrices du service public au nom de la réduction des dépenses. **C'est ce que nous avons réclamé le 15 mai par la grève et dans la rue.**

POINTS SOUMIS POUR AVIS

1) APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CTL 11/3/2014 ; 03/04/2014 ; 28/04/2014
PV approuvés

2) MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA TRESORERIE DE SAINT ANDRE DE CUBZAC

Le comptable demande la modification des plages horaires d'ouverture au motif d'un temps partiel le mercredi et d'un effectif des plus réduits du département de 3,8 agents. Tous les agents du service y sont favorables. Horaires d'ouverture proposés : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45-12h30/13h45-16h et fermeture le mercredi

VOTE : FO, Solidaires abstention/CGT contre/CFDT pour

3) MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE

Le payeur départemental demande la modification des horaires d'ouverture au motif de la fréquentation quasi inexistante (1client/jour) et au souhait de bénéficier d'une pause méridienne. 25/29 agents y sont favorables . Horaires d'ouverture proposés : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

VOTE : FO pour/CGT, CFDT, Solidaires abstention

4) MOUVEMENT DES GEOMETRES

Le mouvement n'appelle pas d'observation,
VOTE : FO, CGT, CFDT, Solidaires pour.

5) SUPPRESSION D'UNE CAISSE DE LA TRESORERIE DE BORDEAUX MUNICIPALE (sur le site de la CUB)

Aucune incidence en termes d'effectif et faible impact sur la charge de travail. La Direction envisage à terme de réunir les 2 services. Projet dans l'attente d'une solution immobilière.
VOTE : FO, CGT, CFDT, abstention/ Solidaires pour

POINTS POUR INFORMATION

6) Frais de déplacements : NS PPR 23/2014 /cartographie de l'ensemble des trajets entre les postes et Bordeaux.

Par dérogation à la réglementation nationale la Direction a proposé de prendre en compte les durées de trajet supérieures à 1h30 pour se rendre en formation. Les représentants des personnels ont demandé que le temps de trajet soit pris en compte dès 1h00 de temps.

Un règlement intérieur sera prochainement soumis au vote.

Dans l'immédiat cette nouvelle réglementation ne présente aucun changement pour les collègues ERD, EDRA.

FO a demandé à la Direction d'organiser de nouvelles sessions de formation.

7) Rapport annuel 2013 du médecin de prévention : Point reporté en raison de l'absence du médecin de prévention.

8) Mouvement d'emplois d'AFIP : 1 emploi supprimé, 1 (PNSR) reclassé AFIPA

QUESTIONS DIVERSES

- Fusion SIP/CDIF : les OS ont dénoncé l'absence de réponse de la Direction à la demande d'inscrire ce point à l'ordre du jour du présent CT.

La délégation FO a rappelé sa revendication de « défusion » des SIP/CDIF et fait savoir qu'elle n'était pas demandeuse d'un groupe de travail.

Ce sujet sera présenté au prochain CTL.

- Restructurations et règles de mutation : les OS ont contesté l'absence de ce point à l'ordre du jour de ce CTL. Par ailleurs, elles ont refusé que cette question soit traitée dans la précipitation sans être annoncée préalablement à l'ordre du jour.

Les agents concernés ont eu à faire leurs souhaits alors même qu'aucune règle locale n'a été soumise à l'avis des représentants des personnels. Pour FO des doutes subsistent quant aux possibilités de déroger à la règle d'affectation nationale « mission/structure ».

Concernant les huissiers, la Direction doit les réunir prochainement.

Ce sujet sera aussi présenté au prochain CTL.

- Prime de caissier : FO a dénoncé l'absence de versement de l'acompte de juin. La Direction a précisé n'avoir aucune information à ce jour sur l'avenir de cette prime et sa refonte avec la prime d'accueil nouvellement créée.